

*EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE*

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 12  
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille vingt, le 5 mai à 14h30**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, en audioconférence.**

**Date de convocation : 23 avril 2020**

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- DERVILLE- GOT – GUILLEN - PIASECKI.  
MM CORSAN-DELAUNAY- FEDIEU- GIRARD- LORIAUD- PLISSON-  
RENARD**

**Secrétaire de séance : M. François DELAUNAY**

**Délibération N°2020-01-03 : Budget principal 2019, budget annexe Cordouan 2019 et budget annexe Gestion de l'Eau 2019- Arrêt des comptes de gestion du receveur**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*La Présidente du Syndicat Mixte s'étant assurée que M. le Comptable assignataire a effectué l'ensemble des opérations réelles et d'ordre qui lui ont été prescrites ;*

*Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2019;*

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. de déclarer que les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe Cordouan et du budget annexe Gestion de l'Eau dressés par Monsieur le comptable assignataire pour l'exercice 2019 n'appellent ni observations ni réserves de sa part ;

Article 2. d'approuver, de ce fait, les comptes de gestion du budget principal 2019, du budget annexe Cordouan 2018 et du budget annexe Gestion de l'Eau 2019.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, le 05 mai 2020

  
**La Présidente**  
**SMIDDEST**  
**Françoise de Roffignac**  
*Mixte pour le Développement  
de l'Estuaire de la Gironde*